Image not found or type unknown

Litige avec societe des eaux de nord

Par **emi59**, le **01/12/2009** à **18:38**

Bonjour,
j ai un petit souci avec la société des eaux du nord.voila 2 ans que je suis en location dans mon appartement. le mois dernier j ai eu la visite d en technicien de la societe des eaux du nord ce dernier venait relevé mon compteur (et les autre compteur de mes voisins). étant etonné car en 2 ans je n ai recu aucune facture, aucun contrat n a été signé avec eux ,(ne savant meme pas ou se trouve mon compteur)je pensait que l eau etait dans mes charges locatives , c est ce que tous mes voisins croyaient aussi.il m annonce que tres prochainement je recevrai ma facture qui s elevera a 500 euros. ne comprenant pas j envoi un recommande a la societe qui me rapelle sur mon telephonne en m annoncant que c est une erreur de leur part , un retad elle m a dit.que faire au bout de 2 ans c est idnamissible que cette société n'a pas fait son travail en temp et en heure et que maintenant c est le locataire qui doit se debrouiller pour trouver la somme a payer . je suis au r.s.a ce qui me permet pas de donner cette somme qui me penalise et je pence que pour moi il doit i aoir une fraude .pouvez vous me conseiller
merci
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés